

---

# **Les Officiels :**

# **le corps arbitral**

---

## Charte des officiels de la FFSS

Le corps arbitral veille à l'application des principes fondamentaux d'une rencontre sportive : Équité, loyauté, respect. Son champ d'action concerne les participants et les intervenants des compétitions.

### ❖ ETRE PRESENT

#### **C'est respecter l'engagement de son club:**

- S'excuser le plus tôt possible en cas d'impossibilité.
- Proposer, si possible, un remplaçant de niveau équivalent.

#### **C'est vouloir assurer une participation de Qualité :**

- Avoir une tenue vestimentaire correcte.
- Etre sûr de sa pleine connaissance des règlements.

### ❖ ETRE PONCTUEL

#### **C'est respecter l'organisation :**

- Faire enregistrer au plus-tôt sa présence auprès des responsables de l'organisation.
- Participer aux réunions techniques.
- Accepter la mise en place de l'événement par l'organisateur.

#### **C'est le respect d'autrui.**

### ❖ ETRE JUSTE

#### **C'est être digne de confiance :**

- Attribuer le bon résultat avec CONVICTION par un geste précis et une voix imposante.
- Avoir une connaissance aussi parfaite que possible des règles du jeu et de leur interprétation. A cette fin, veiller à effectuer une mise à jour régulière de son savoir, afin de maîtriser au mieux son art et de pouvoir toujours l'appliquer dans les meilleures conditions possibles.

#### **C'est être objectif :**

- Ne pas « coacher » les sportifs de son club, de son département voire de sa région lorsque l'on officie sur une compétition.

#### **C'est diffuser l'image de la mission confiée :**

- Ne pas s'éloigner trop longtemps de sa mission d'affectation.
- Lors de pause, veiller à ne pas dépasser le temps attribué par l'organisation.

### ❖ ETRE TOLERANT

#### **C'est accepter les commentaires et surtout les discussions. C'est vouloir un corps arbitral soudé :**

- Eviter toute animosité, toute critique vis à vis d'un membre du groupe.

### ❖ ETRE PEDAGOGUE

#### **C'est informer les sauveteurs :**

Expliquer la faute commise par le sauveteur le plus tôt possible après son exécution.

---

**C'est accepter le coach :**

- Respecter et maintenir le coach dans son rôle et son attitude.

*Le respect indispensable dû à l'arbitre implique le respect de l'arbitre envers les acteurs de la discipline*

*: sauveteurs, organisateurs, responsables associatifs, spectateurs ...*

**Pour les dates et conditions de formations d'officiel C et B s'adresser aux référents de zones pour obtenir des informations.**

**Les référents de zones sont chargés de valider les formations auprès de la fédération et ainsi pouvoir par la suite éditer les diplômes d'officiel.**

**Les référents de zones veillent également aux registres des officiels à jours de leur formation continue pour les officiels B et officiels A.**



Agnès Garnier, Nathalie Marquié, Jean-Marie Lavergne

[agnesgarnier@neuf.fr](mailto:agnesgarnier@neuf.fr) / [nmarquie34@gmail.com](mailto:nmarquie34@gmail.com) / [albi.messageries@wanadoo.fr](mailto:albi.messageries@wanadoo.fr)

Isabelle Luneau, [isabelle.luneau@ffss.fr](mailto:isabelle.luneau@ffss.fr) / Annick Cailleteau, [annick.cailleteau@ffss.fr](mailto:annick.cailleteau@ffss.fr)

Isabelle Luneau, [isabelle.luneau@ffss.fr](mailto:isabelle.luneau@ffss.fr)

Annick Cailleteau, [annick.cailleteau@ffss.fr](mailto:annick.cailleteau@ffss.fr)

Philippe Boucourt [phiboucourt@wanadoo.fr](mailto:phiboucourt@wanadoo.fr)

## Planning Formation saison 2022 officiels A Eau Plate et Côtier

		Thématiques	Durée	Dates	Observations
<b>Tronc commun (Eau plate et côtier)</b>	Module 1	Rôle et missions de l'officiel A (support de formation) Attitude / tenue / savoir être -> charte des officiels Gestions des conflits (exemples de situation) L'honorabilité et les violences sexuelles (présentation du dispositif) La formation des officiels C et B -> référents de zones Présentation du carnet de formation	2h00	le 11/01/22 de 19h00 à 21h00  ou  le 29/03/2022 de 19h00 à 21h00	En distanciel
	Module 2	Utilisation logiciel compétition	3h00	18/01/2022 de 19h00 à 22h00	En distanciel
<b>Eau Plate</b>	Module 3	Réglementation	3h00	29/01/2002 de 9h à 12h00	En distanciel
	Module 4	Examen Blanc (écrit)	1h30	12/03/2022 de 9h à 12h30	En distanciel (evalbox)
		Examen (écrit)	30 minutes	15/03/2022 de 19h00 à 19h30	En distanciel (evalbox)
	Module 5	Stage Mise en situation pratique (à partir du cours sur la réglementation) encadré par les référents de zones.	4 jours		En présentiel
		Examen en situation : Championnats de France N1 / N2 , French Rescue, championnat régional de la zone Nord et de la Bretagne	1 à 2 jours	Dates des différents championnats	En présentiel
<b>Côtier</b>	Module 2	Utilisation logiciel compétition		05/04/2022 de 19h00 à 22h00	En distanciel
	Module 3	Réglementation	3h00	14/05/2022 de 9h00 à 12h00	En distanciel
	Module 4	Examen Blanc	1h30	17/05/2022 de 19h00 à 20h30	En distanciel (evalbox)
		Examen	1h00	24/05/2022 de 19h00 à 20h00	En distanciel (evalbox)
	Module 5	Stage Mise en situation Pratique (à partir du cours sur la réglementation) encadré par les référents de zones	4 jours		En présentiel
		Examen mise en situation en tant qu'arbitre principal de la compétition (répartition des officiels/ gestions du matériel/ gestions des courses) Gestion site mer + gestion site sable French Rescue, championnats régional nouvelle aquitaine, IOceanoeerf challenge et les championnats de France Côtier.F27	2 jours	Dates des différents championnats	En présentiel

**Pour s'inscrire veuillez contacter :**

**Eau plate - > Isabelle LUNEAU ([isabelle.luneau@ffss.fr](mailto:isabelle.luneau@ffss.fr))  
Côtier -> Annick CAILLETEAU ([annick.cailleteau@ffss.fr](mailto:annick.cailleteau@ffss.fr))**

## Devenir Officiel

Pré requis	Grade	Spécialité	Prérogatives	Examen
Avoir 14 ans et licencié à la FFSS	<b>Officiel C</b>	Eau Plate	Chronométrateur.	Mise en situation sur une journée de compétition
Avoir 14 ans et licencié à la FFSS	<b>Officiel C</b>	Côtier	Marshalling. Distribution des plaquettes. Arbitre d'arrivée par couloir en sprint. Arbitre de transition.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une demi-journée : Règlement sprint+présentation globale des épreuves</li> <li>Répondre à un QCM de 5 questions. (1 erreur admise)</li> <li>&gt; Une mise en situation pratique lors d'une compétition.</li> </ul>
Avoir 16 ans, être officiel C et licencié à la FFSS	<b>Officiel B</b>	Eau Plate	Arbitre de ligne. Arbitre d'arrivée. Arbitre de virage. Starter.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; A l'issue de journées de formations : Répondre à un QCM de 20 questions. (3 erreurs seront admises)</li> <li>&gt; Une mise en situation pratique lors de compétitions sur l'ensemble des épreuves.</li> </ul>
Avoir 16 ans, être officiel C et licencié à la FFSS	<b>Officiel B</b>	Côtier	Secrétariat. Arbitre d'arrivée. Arbitre de bouées. Starter. Mise en place des bâtons.	
Avoir 18 ans, être officiel B et licencié à la FFSS	<b>Officiel A</b>	Eau Plate	Responsable de formation. Arbitre principale. Directeur d'épreuve.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; A l'issue de journées de formations : Répondre à un QCM de 20 questions. 10 Questions de l'officiel B</li> <li>5 Questions sur l'organisation d'une compétition.</li> <li>5 Questions sur la sécurité lors d'une compétition. (aucune erreur ne sera admise)</li> <li>&gt; Une mise en situation pratique lors d'une compétition Nationale.</li> </ul>
Avoir 18 ans, être officiel B et licencié à la FFSS	<b>Officiel A</b>	Côtier		

**Pour toutes questions complémentaires veuillez vous adresser à votre référent de zone « officiel » via : [sport@ffss.fr](mailto:sport@ffss.fr)**

## FORMATION INITIALE C EAU PLATE

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<b>FORMATION INITIALE : OFFICIEL C EAU PLATE</b>  Pré requis : -Licencié FFSS -14 ans minimum	L'arbitre principal de la compétition	Poste de Chronométreur :	Qualité requise : impartialité, concentration			
		L'officiel C dispose d'un chronomètre et doit mesurer le temps de parcours du nageur dans la ligne attribuée.  Il occupe également le poste de Arbitre de virage pour sa ligne et son coté de bassin	L'officiel C doit : -Vérifier le nom du nageur, le n° de ligne et le n° de série par rapport aux informations de la fiche « chrono » -Déclencher le chronomètre au signal de départ du starter et l'arrêter lorsqu'il voit le nageur toucher le mur à l'issue de la distance -Reporter le temps mesuré sur la fiche « chrono », ainsi que le temps mesuré par le(s) autres(s) chronomètres de la ligne et indiquer le temps retenu pour le nageur en effectuant une moyenne (si deux chronomètres) ou en reportant le temps intermédiaire (si trois chronomètres) -Remettre son chronomètre à « zéro » au signal du directeur d'épreuve	Le formateur met le candidat en situation lors d'une compétition d'une journée au minimum.  Le candidat est encadré par un officiel C expérimenté  Le responsable de la formation observe le candidat au long de la journée, examine les fiches chronos remplies	Le candidat reste concentré sur sa tâche (ne téléphone pas, ne photographie pas, ne quitte pas son poste...)  Les fiches chronos sont correctement remplies  Il y a peu d'écart de temps entre les chronomètres	A l'issue d'une journée de compétition et si les critères de réussites sont atteints, l'officiel A valide la formation du candidat et transmet le PV de formation à l'officiel référent de sa zone.

## FORMATION INITIALE B EAU PLATE

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<b>FORMATION INITIALE : OFFICIEL B EAU PLATE</b>  Pré requis : -Licencié FFSS -16 ans -officiel C	L'arbitre principal de la compétition pour la mise en situation pratique  Le référent de zone pour le stage théorique et la validation de la théorie et la pratique	Tous les postes occupés par un officiel B nécessitent la maîtrise de la section 4 du règlement sportif en vigueur.	-Bonne connaissance du règlement des épreuves d'eau plate (section 4)  -Donner le départ de la course par un signal sonore après autorisation du directeur d'épreuve -Observer le départ pour identifier tout cas de faux départ -Assurer le respect du règlement de chaque épreuve Se positionner environ 5 m avant la ligne d'arrivée pour avoir une vue nette de l'arrivée. Noter l'ordre d'arrivée des nageurs	-Formation théorique de 3 heures minimum en région par le référent de zone qui programme un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM.  <b>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</b> L'officiel B stagiaire reçoit alors du référent de zone une fiche de stage qu'il devra présenter à l'issue de chaque mise en situation pratique. -L'arbitre principal de la compétition affecte à l'officiel B stagiaire un poste de B et prévoit de le faire encadrer par un officiel A présent. A l'issue de la compétition, il remplit le carnet de stage indiquant la nature du poste et formule des observations .  -Mise en situation au moins ½ journée de compétition, en étant encadré par un starter expérimenté -Mise en situation sur plusieurs journées de compétition, encadré par un juge de ligne expérimenté : le candidat doit avoir « arbitré » au moins une fois chacune des épreuves d'eau plate (6 individuelles et 4 par équipe) -Mise en situation sur ½ journée de compétition	<b>Examen théorique :</b> 3 fautes maximum sont admises.  <b>Stage pratique :</b> -Avoir occupé au moins une fois le poste de juge de ligne pour chacune des épreuves d'eau plate (6 individuelles et 4 par équipe) -Avoir occupé au moins 0.5 jours les postes de starter et de juge d'arrivée.  -Etre capable d'identifier une faute -Etre capable de repérer toute anomalie dans le positionnement du matériel	L'officiel référent de la zone valide la réussite à l'examen théorique.  L'officiel référent de la zone valide la réussite au stage pratique en -examinant la fiche de stage pour vérifier la réalisation des critères de réussite. -observant directement le comportement du stagiaire au cours d'une compétition.

## FORMATION INITIALE A EAU PLATE

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<p><b>FORMATION INITIALE :</b></p> <p><b>OFFICIEL A EAU PLATE</b></p> <p>Pré requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Licencié FFSS</li> <li>-18 ans</li> <li>-officiel B ayant officié au cours de deux compétitions nationales</li> </ul> <p>L'inscription à l'examen d'officiel A est effectué par l'officiel référent de la zone du candidat</p>	<p>Les juges référents de la commission sportive nationale chargés de la formation</p> <p>Les officiels B envisageant de se présenter à l'examen de A peuvent occuper, en région, pour se préparer au stage pratique national, le poste de directeur d'épreuve sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.</p>	<p>Tous les postes occupés par un officiel A nécessitent la maîtrise du règlement sportif en vigueur.</p> <p>Directeur d'épreuve</p> <p>Assistant JP JP</p>	<p>-Bonne connaissance de l'intégralité du règlement sportif en vigueur (à l'exception des sections spécifiquement consacrées aux épreuves de côtier ou du SERC)</p> <p>-Donner l'autorisation de démarrer une course en s'étant assuré au préalable de la conformité du parcours (délimitation des zones...), du matériel et du positionnement correct des nageurs et officiels.</p> <p>-Assiste le JP sur un coté du bassin.</p> <p>-Affecte un rôle aux juges pour chaque épreuve. Est informé des cas de disqualifications et en informe le compétiteur.</p> <p>-Fait le lien entre les juges et le Juge principal</p> <p>-A le contrôle sur tous les officiels.</p> <p>-Juge les réclamations</p>	<p>-Les candidats étudient le règlement sportif en vigueur. Ils ont l'occasion, lors de compétitions en région ou de réunions spécifiques d'échanger avec le référent de zone pour tout ce qui concerne le règlement sportif.</p> <p>Un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM est organisé sur chaque compétition nationale.</p> <p><b><u>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</u></b></p> <p>L'officiel A stagiaire est mis en situation lors d'une ou plusieurs compétitions nationales.</p> <p>-L'officiel A stagiaire occupe au moins une journée, le poste de directeur d'épreuve, sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.</p> <p>-L'officiel A stagiaire est associé à un assistant du JP sur les autres journées de compétition et assiste à toutes les décisions relevant de la compétence de l'assistant du juge principal.</p>	<p><b>Examen théorique :</b> Aucune faute n'est admise.</p> <p><b>Stage pratique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Avoir occupé le poste de directeur d'épreuve sur une journée d'une compétition nationale et avoir maîtrisé ce rôle en ayant contrôlé la situation (veiller à la conformité des parcours, des matériels, positionnement des officiels.. etc)</li> <li>- ayant maintenu un rythme soutenu de la compétition</li> </ul>	<p>Les officiels A référents de la commission sportive chargés de la formation valide la réussite à l'issue de la réussite aux examens théoriques et pratiques.</p>

## FORMATION CONTINUE A et B EAU PLATE

Formation	Qui est le formateur	La fréquence	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<b>FORMATION CONTINUE :</b>  <b>OFFICIELS A et B EAU PLATE</b>	L'officiel désigné par la commission sportive nationale	Annuelle	Maintien des acquis : -connaissance du règlement en vigueur -participation à des compétitions	-Participation à une formation théorique interactive de 4 heures mise en place par le référent de zone : Chaque participant ou groupe de participant tire au sort une épreuve (sur les 10 épreuves d'eau plate) et l'expose aux autres (sans recours aux documents). Le référent de zone et les autres participants complètent si besoin  -participation minimale à une compétition d'une journée par an	-Avoir participé à la formation théorique  -Avoir participé à une compétition	Le référent de zone valide la formation continue des officiels A et B et fait inscrire cette validation sur le registre national.  <b>A défaut d'avoir accompli sa formation continue, un officiel A ou B ne pourra prétendre occuper, à quelque compétition que ce soit, un poste d'officiel A ou B et sera affecté sur un poste d'officiel C.</b>

## FORMATION INITIALE C COTIER

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<p><b>FORMATION INITIALE :</b></p> <p><b>OFFICIEL C COTIER</b></p> <p>Pré requis : -Licencié FFSS -14 ans minimum</p>	<p>L'Arbitre principal de la compétition pour la mise en situation pratique</p> <p>Le référent de zone pour le stage théorique et la validation de la théorie et la pratique</p>	<p>Postes occupés : de Chronométreur :</p> <p>-Marshall -Arbitre de transition -Distributeur des plaquettes. - Arbitre d'arrivée pour une place au sprint.</p> <p>L'officiel C dispose d'un chronomètre et doit mesurer le temps de parcours du nageur dans la ligne attribuée.</p> <p>Il occupe également le poste d'arbitre de virage pour sa ligne et son côté de bassin</p>	<p>Qualité requise : impartialité, concentration</p> <p>Connaissance du règlement : -sur les transitions</p> <p>-sur la distribution des plaquettes : la plaquette correspondant à l'ordre d'arrivée d'une épreuve doit être distribuée au compétiteur concerné en fonction de l'annonce faite par le juge d'arrivée</p> <p>-participer à l'organisation spatiale des compétiteurs après le franchissement de la ligne d'arrivée pour éviter les encombrements de la zone d'arrivée</p> <p>-occuper la fonction de juge d'arrivée au sprint : le candidat doit avoir compris qu'un juge d'arrivée de l'épreuve du sprint contrôle une place à l'arrivée et pas un numéro de couloir.</p> <p>Exemple : L'arbitre d'arrivée de la 3eme place de l'épreuve du sprint est chargé de repérer qui est le compétiteur qui franchit la ligne d'arrivée en 3eme position. Il va alors se placer dans le couloir du compétiteur arrivé en troisième position. Il est face au compétiteur, a les mains derrière le dos, tenant la plaquette avec le numéro 3 tournée vers le juge de l'épreuve situé dans son dos. Sur ordre du juge d'épreuve, il remettra la plaquette avec l'ordre d'arrivée 3 au compétiteur.</p>	<p>Formation théorique de 1 heure avec présentation des différentes épreuves et règlement de l'épreuve du sprint</p> <p>Le formateur met le candidat en situation au cours d'une compétition d'une journée au minimum, sur les postes de -marshall -Arbitre de transition -distributeur des plaquettes -Arbitre d'arrivée sur un couloir au sprint.</p> <p>Le responsable de la formation observe le candidat au long de la journée.</p>	<p><b>Examen théorique :</b> QCM de 5 questions (1 faute admise)</p> <p><b>Stage pratique :</b> -Avoir occupé au moins une fois les postes de -Marshall -Arbitre de transition -Distributeur des plaquettes. -Arbitre d'arrivée pour une place au sprint.</p> <p>Le candidat reste concentré sur sa tâche (ne téléphone pas, ne photographie pas, ne quitte pas son poste...)</p>	<p>L'officiel référent de la zone valide la réussite à l'examen théorique.</p> <p>L'officiel référent de la zone valide la réussite au stage pratique en examinant la fiche de stage pour vérifier la réalisation des critères de réussite. -observant directement le comportement du stagiaire au cours d'une compétition.</p>

## FORMATION INITIALE B COTIER

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<b>FORMATION INITIALE :</b>	L'arbitre principal de la compétition pour la mise en situation pratique	Tous les postes occupés par un officiel B nécessitent la maîtrise de la section 5 du règlement sportif en vigueur.	-Bonne connaissance du règlement des épreuves d'eau plate (section 5)  -Rigueur, concentration	-Formation théorique de 2 heures minimum en région par le référent de zone qui programme un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM.  <b>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</b> L'officiel B stagiaire reçoit alors du référent de zone une fiche de stage qu'il devra présenter à l'issue de chaque mise en situation pratique. -L'arbitre principal de la compétition affecte à l'officiel B stagiaire un poste de B et prévoit de le faire encadrer par un officiel A présent. A l'issue de la compétition, il remplit le carnet de stage indiquant la nature du poste et formule des observations .  -Mise en situation sur plusieurs journées de compétition : le candidat doit avoir officié au moins une fois sur les différentes fonctions de sa catégorie.	<b>Examen théorique :</b> 3 fautes maximum sont admises.  <b>Stage pratique :</b> -Avoir occupé au moins chaque poste d'officiel B	L'officiel référent de la zone valide la réussite à l'examen théorique.  L'officiel référent de la zone valide la réussite au stage pratique en -examinant la fiche de stage pour vérifier la réalisation des critères de réussite. -observant directement le comportement du stagiaire au cours d'une compétition.
<b>OFFICIEL B COTIER</b>	Le référent de zone pour le stage théorique et la validation de la théorie et la pratique	-Secrétariat  -Starter -Arbitre de bouées -Arbitre d'arrivée -Arbitre	-Donner le départ de la course par un signal sonore après autorisation du directeur d'épreuve -Observer le départ pour identifier tout cas de faux départ -Assurer le respect du règlement sur le parcours en mer des épreuves concernées -Valider le passage correct de la ligne d'arrivée en annonçant l'ordre d'arrivée du compétiteur -Mise en place des bâtons pour l'épreuve des beach flags			
Pré requis : -Licencié FFSS -16 ans -officiel C						

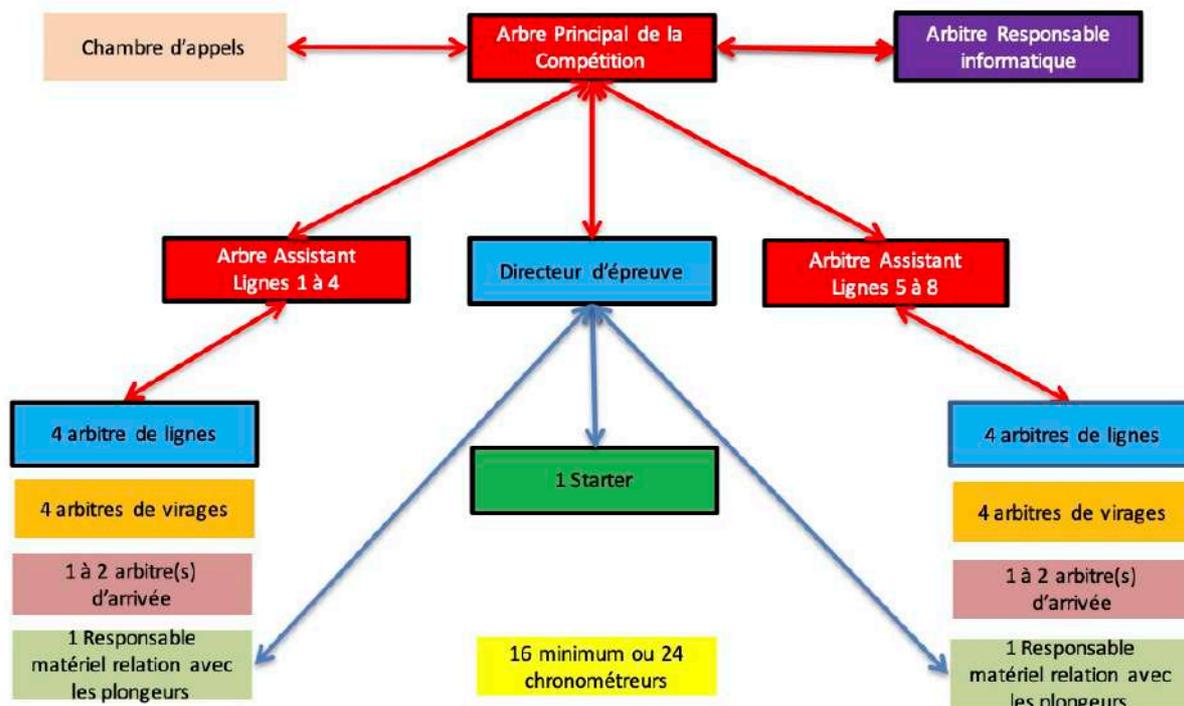
## FORMATION INITIALE A COTIER

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<b>FORMATION INITIALE :</b>	Les officiels référents de la commission sportive nationale chargés de la formation	Tous les postes occupés par un officiel A nécessitent la maîtrise du règlement sportif en vigueur.	-Bonne connaissance de l'intégralité du règlement sportif en vigueur (à l'exception des sections spécifiquement consacrées aux épreuves d'eau plate ou du SERC)	-Les candidats étudient le règlement sportif en vigueur. Ils ont l'occasion, lors de compétitions en région ou de réunions spécifiques d'échanger avec le référent de zone pour tout ce qui concerne le règlement sportif.  Un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM est organisé sur chaque compétition nationale.	<b>Examen théorique :</b> Aucune faute n'est admise.	Les officiels A référents de la commission sportive chargés de la formation valide la réussite à l'issue de la réussite aux examens théoriques et pratiques.
<b>OFFICIEL A COTIER</b>	Les officiels B envisageant de se présenter à l'examen de A peuvent occuper, en région, pour se préparer au stage pratique national, le poste de directeur d'épreuve sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.	Directeur d'épreuve = Arbitre de site	-Donner l'autorisation de démarrer une course en s'étant assuré au préalable de la conformité du parcours (délimitation des zones...), du matériel et du positionnement correct des compétiteurs et officiels.	<b>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</b>  L'officiel A stagiaire est mis en situation lors d'une ou plusieurs compétitions nationales.	<b>Stage pratique :</b> -Avoir occupé le poste de juge de site sur une journée d'une compétition nationale et avoir maîtrisé ce rôle en	
Pré requis : -Licencié FFSS -18 ans -officiel B ayant officié au cours de deux compétitions nationales		Assistant Arbitre Principal	-Assiste l'Arbitre principal sur une zone de compétition -Affecte un rôle aux juges pour chaque épreuve. Est informé des cas de disqualifications et en informe le compétiteur. -Fait le lien entre les juges et le Juge principal	-L'officiel A stagiaire occupe au moins une journée, le poste de directeur d'épreuve, sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.  -L'officiel A stagiaire est associé à un assistant de l'arbitre Principal sur les autres journées de compétition et assiste à toutes les décisions relevant de la compétence de l'assistant de l'arbitre principal.	- ayant contrôlé la situation (veiller à la conformité des parcours, positionnement des officiels.. etc) - ayant maintenu un rythme soutenu de la compétition	
L'inscription à l'examen d'officiel A est effectué par l'officiel référent de la zone du candidat		Arbitre Principal	-A le contrôle sur tous les officiels. -Juge les réclamations			

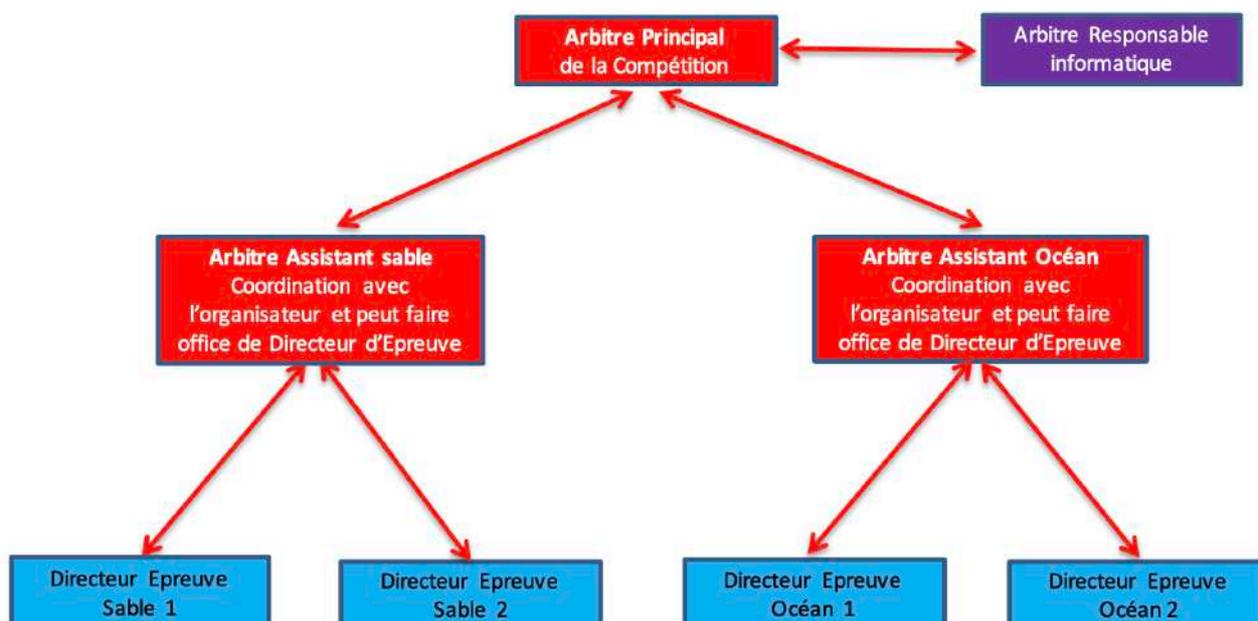
## FORMATION CONTINUE A et B COTIER

Formation	Qui est le formateur	La fréquence	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<p style="text-align: center;"><b>FORMATI ON CONTINUE</b></p> <p style="text-align: center;">:</p> <p style="text-align: center;"><b>OFFICIELS A et B COTIER</b></p>	L'officiel désigné par la commission sportive nationale	Annuelle	<p style="text-align: center;">Maintien des acquis :</p> <p style="text-align: center;">-connaissance du règlement en vigueur</p> <p style="text-align: center;">-participation à des compétitions</p>	<p style="text-align: center;">-Participation à une formation théorique interactive de 4 heures mise en place par le référent de zone :</p> <p style="text-align: center;">Chaque participant ou groupe de participant tire au sort une épreuve de côtier et l'expose aux autres (sans recours aux documents). Le référent de zone et les autres participants complètent si besoin</p> <p style="text-align: center;">-participation minimale à une compétition d'une journée par an</p>	<p style="text-align: center;">-Avoir participé à la formation théorique</p> <p style="text-align: center;">-Avoir participé à une compétition</p>	<p>Le référent de zone valide la formation continue des officiels A et B et fait inscrire cette validation sur le registre national.</p> <p><b>A défaut d'avoir accompli sa formation continue, un officiel A ou B ne pourra prétendre occuper, à quelque compétition que ce soit, un poste d'officiel A ou B et sera affecté sur un poste d'officiel C.</b></p>

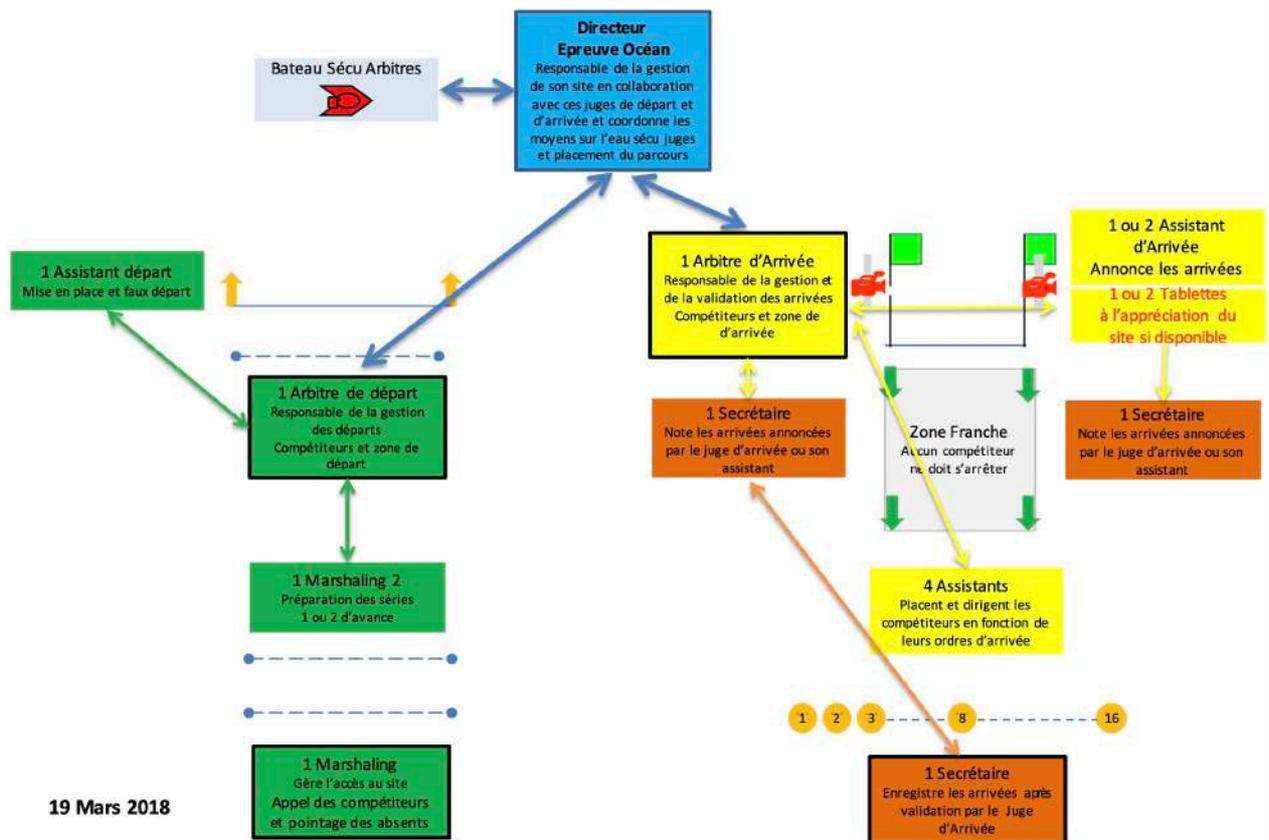
## GESTION D'UNE COMPETITION « EAU PLATE »



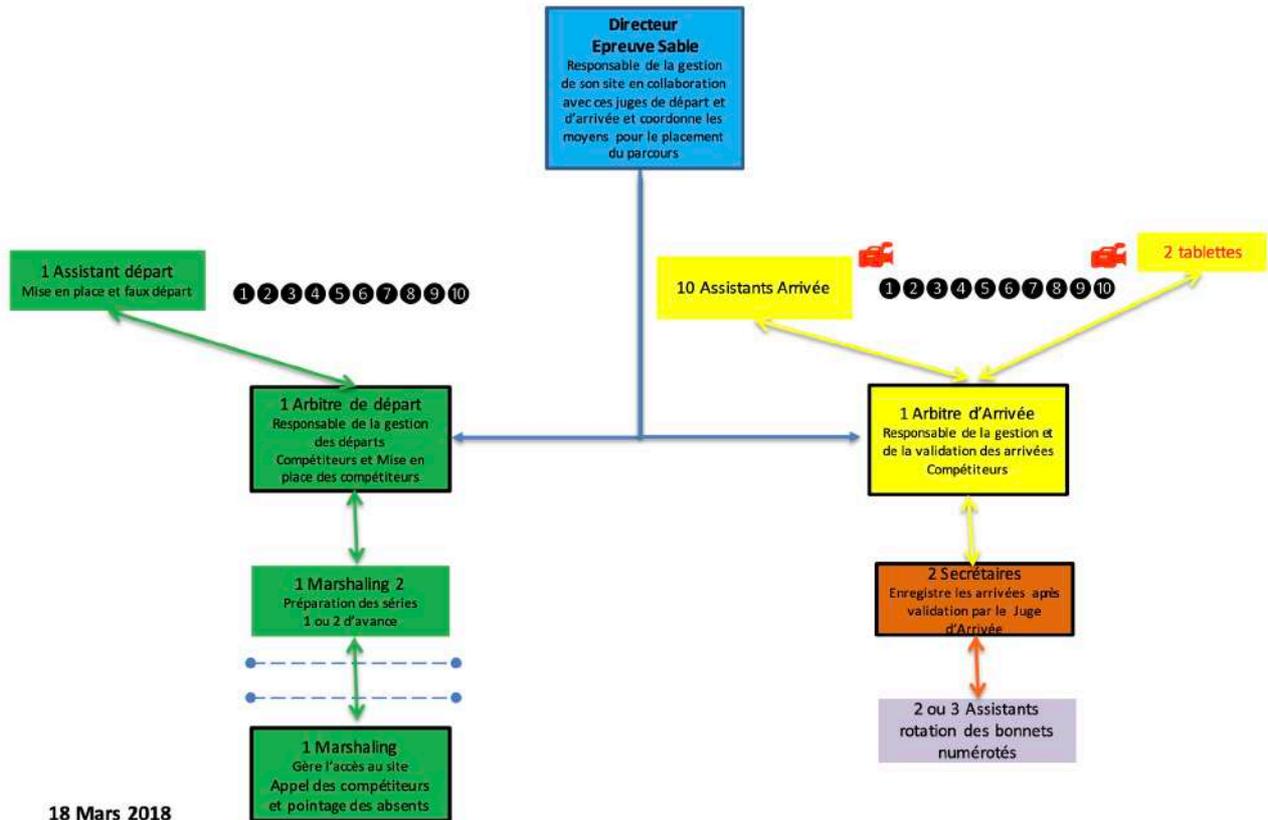
## GESTION D'UNE COMPETITION « COTIER »



## GESTION D'UN SITE OCEAN



## GESTION D'UN SITE SPRINT



## GESTION D'UN SITE BATONS

